



Nous apportons le plus grand soin lors de la fabrication de nos produits. Lors du transport et du stockage, il convient donc de respecter quelques règles afin de conserver une qualité optimale.

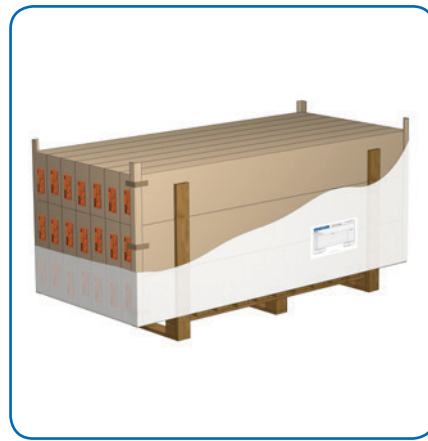
Le stockage des produits en dépôt ou sur chantier doit être effectué :

- Sur chant
- Sur une surface plane
- Dans un lieu sec à l'abri des intempéries et des risques de heurts

L'emballage des produits est réalisé selon les configurations :



Cartons de cassettes sur palette



Cartons de bacs sur palette



Bacs sur palette chandelles



Bacs multi-longueurs sur palette chandelles



Bacs en caisse claire-voie



La protection entre les bacs comprend selon les configurations :

- Du film auto-adhésif (produits prélaqués)
- Du papier Kraft
- Des intercalaires en carton
- Des carrés mousse

La protection autour des palettes comprend selon les configurations :

- Un cerclage, si nécessaire (selon produit)
- Des cornières en carton aux coins
- Du film opaque blanc

Les palettes, fardeaux ou caisses ont :

- Une largeur de 1200 mm (800 mm possible sur demande avec plus-value)
- Une longueur de 1200 à 6000 mm
- Un poids de 1000 kg maxi

Un emballage renforcé (avec plus-value) est nécessaire dans les configurations de transport qui présentent des risques :

- Transport messagerie
- Transport express
- Transport export (selon zone)

#### **Pour vos livraisons directes chantier :**

- **En standard** : le conditionnement est réalisé par regroupement de produits similaires par palette. Si besoin, nous pouvons préciser sur la liste de colisage sa destination sur le chantier.
- **En option** : le conditionnement par palette peut-être réalisé en regroupant les différents produits destinés à une même zone sur chantier. Cette prestation fait l'objet d'un chiffrage spécifique.